



A la Société d'Encouragement
hommage de l'auteur



HISTORIQUE

DE LA

GRAVURE TYPOGRAPHIQUE SUR PIERRE

ET DE LA

TISSIÉROGRAPHIE

par

LOUIS TISSIER

Ex-Préparateur des Cours de Chimie de Lyon, Membre de plusieurs Sociétés savantes,
Inventeur de la Tissiérographie.



PARIS

CHEZ L'AUTEUR, 27, QUAI NAPOLÉON.

1843



TISSIÉROGRAPHIE

Paris. — Typ. Lacrampe et comp., rue Damiette, 2.

HISTORIQUE

DE LA

GRAVURE TYPOGRAPHIQUE SUR PIERRE

ET DE LA

TISSIÉROGRAPHIE

par

Louis Tissier,

Ex-Préparateur des cours de chimie de Lyon, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Inventeur de la Tissiérographie.



PARIS

CHEZ L'AUTEUR, 27, QUAI NAPOLÉON.

—

1845

HISTORIQUE

DE LA

GRAVURE TYPOGRAPHIQUE SUR PIERRE

PAR

LOUIS TISSIER.

CHAPITRE PREMIER.

L'idée de produire des dessins en relief sur pierre, à l'aide de substances chimiques, n'est pas nouvelle : des essais connus et qui remontent à plus de deux siècles prouvent que, dès lors, on avait compris toute l'importance des ressources que la chimie peut offrir dans son application aux arts graphiques.

On lit dans le TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LITHOGRAPHIE, PAR G. ENGELMANN, qu'il existe à Munich, au musée de l'école gratuite de dessin, un astrolabe fait par ce procédé et portant la date de **1580**; qu'une autre pierre, ainsi gravée, sur laquelle sont représentés, en relief, les portraits des anciens ducs de Bavière, est placée dans le cabinet royal des antiquités de la même ville, et qu'une pierre sépulcrale, de **1709**, mise en relief par des agents chimiques, se voit en dehors de l'église de Notre-Dame de cette capitale.

Toutefois, il paraît certain aujourd'hui que les artistes inconnus, qui, dans

les siècles passés, s'occupèrent de graver en relief sur pierre calcaire, avec des acides, n'eurent en vue que de faire des sculptures, et non des planches propres à l'impression.

C'est Aloys Senefelder, l'inventeur de la lithographie, qui songea le premier à utiliser ce système de gravure pour l'impression de l'écriture et de la musique.

Analysons l'ouvrage publié par Senefelder, à Paris, en **1819**, sur la lithographie, et voyons quelle part nous devons faire à cet homme célèbre dans la création de l'art dont nous faisons l'historique.

Senefelder s'occupa de gravure en relief sur pierre, de **1796** à **1799**. Voici, en peu de mots, la formule exacte de son procédé, tel qu'il l'a décrit lui-même

Senefelder écrivait sur des pierres calcaires de Munich, connues aujourd'hui sous le nom de pierres lithographiques, soit du texte, soit de la musique, avec une encre composée de cire, de savon et de noir de fumée; il bordait ses pierres avec de la cire, comme le font les graveurs sur cuivre, et il faisait mordre une seule fois, pendant cinq minutes, avec un mélange d'une partie d'acide nitrique et de dix parties d'eau.

Voilà tout le procédé de Senefelder, auquel on ne trouve aucun perfectionnement, soit dans l'ouvrage qu'il a publié, soit dans tous ceux qui en ont parlé d'après lui.

Par ce moyen, Senefelder obtenait un relief de l'épaisseur d'une carte à jouer, et encore ce relief était-il imparfait : les traits fins, les déliés surtout, étaient attaqués par l'acide. Senefelder appliqua son procédé à l'exécution des planches de musique et forma, dès **1796**, une imprimerie en ce genre, conjointement avec M. Gleissner, musicien de la cour de Bavière.

On exécuta dans cet établissement divers travaux, avec un succès inégal, tant en musique qu'en adresses et cartes de visites. Ce passage est copié textuellement de l'ouvrage de Senefelder.

Ce fut trois ans après, en **1799**, que Senefelder, toujours occupé de perfectionner son procédé de gravure en relief, dont il n'était pas satisfait, inventa la lithographie proprement dite, celle que l'on cultive aujourd'hui.

Dès cette époque, ce nouvel art, dont les premiers essais étaient sans doute supérieurs, remplaça le procédé de gravure en relief; et ce qui prouve que cette manière de graver sur pierre était radicalement mauvaise, c'est qu'elle

fut abandonnée par Senefelder, par ses frères, par ses associés et par ses concessionnaires. Cependant la gravure sur pierre pouvait se produire concurremment avec la lithographie; car ce sont deux arts bien distincts, et susceptibles de rendre des services complétement différents.

Senefelder vint s'établir en France, y fonda une lithographie, mais n'y fit jamais de gravure en relief sur pierre, n'en produisit jamais aux expositions publiques; enfin, il laissa toujours dans l'oubli cet art auquel il devait la lithographie. A ce sujet, Engelmann, qui partage son opinion, dit dans son ouvrage qu'il abandonna la gravure en relief sur pierre, parce qu'il avait la conviction qu'on n'en obtiendrait jamais de résultats satisfaisants.

Nous espérons qu'un jour cette opinion, qui certainement n'a pas été formulée à la légère, prouvera que nous avons eu quelque mérite à faire mentir les prévisions de deux hommes aussi instruits, aussi persévérants et aussi sagaces que Senefelder et Engelmann.

Mais revenons au procédé de gravure en relief sur pierre de Senefelder, et voyons, en en faisant un examen critique, s'il avait quelque valeur, s'il était conçu logiquement, et si enfin, pour arriver le premier au but, nous n'avons fait qu'un perfectionnement, ou si nous avons découvert des procédés entièrement nouveaux.

Les reliefs obtenus par Senefelder, n'ayant que l'épaisseur d'une carte à jouer, n'étaient pas dans des conditions typographiques : cette gravure manquait non-seulement de relief, mais encore, c'est là ce qui prouve que l'inventeur était dans une mauvaise voie, cette gravure n'avait qu'un creux, ou, en d'autres termes, les petits blancs entre les lignes rapprochées, l'œil des lettres, étaient aussi creusés que les grands blancs, que les interlignes.

D'un tel mode de gravure il résultait : premièrement, que les traits fins, les déliés, trop longtemps exposés à l'action de l'acide, étaient fouillés en dessous et dévorés; secondement, que les grands blancs n'étaient pas assez creusés, et maculaient le papier pendant le tirage; de là naissaient deux très-grands inconvénients, car, dans la gravure typographique, la matière de la planche doit être creusée en raison de l'écartement des traits, afin que le papier, à qui l'on donne un certain degré d'humidité, pour faciliter l'impression, ne puisse toucher le fond des tailles, par suite du foulage qu'il subit toujours.

Telle était la gravité des défauts que nous venons de signaler, que jamais

Senefelder ne put encrer ses pierres avec les balles d'imprimeur ni les tirer sur les presses ordinaires, ainsi qu'on le lit dans son ouvrage, et qu'il fut obligé d'inventer des tampons plats et des presses nouvelles pour pouvoir utiliser son procédé.

Un dernier argument enfin, que nous pouvons opposer à ceux qui reportent à Senefelder tout le mérite de l'invention de la gravure typographique sur pierre, c'est que le mode de gravure appliqué par lui, dès **1796**, à l'impression de l'écriture et de la musique, serait resté dans l'industrie, s'il avait donné des résultats satisfaisants, et qu'on l'eût, dès lors, employé dans toutes les circonstances où la typographie est forcée d'avoir recours à la gravure sur bois, si longue et si dispendieuse, surtout à cette époque.

Mais il n'en fut pas ainsi : le nouvel art n'était qu'un art de transition ; impuissant pour attacher un nouveau fleuron à la couronne de Gutenberg, Senefelder, que son génie portait à d'autres destinées, brisa les liens qui l'enchaînaient et sortit triomphant de la lutte en découvrant la lithographie. Toutefois, ne soyons pas injuste envers ce courageux inventeur ; c'est lui qui, le premier, a eu le mérite d'avoir cherché à introduire dans l'impression typographique la gravure en relief sur pierre.

Un brevet fut pris par Duplat père, le **27** avril **1810**, pour un procédé de gravure en relief sur pierre, reposant sur des bases différentes de celles du procédé de Senefelder. En effet, le moyen de Duplat est l'inverse de l'eau-forte sur cuivre, et rend indispensables la main et le talent du graveur ; tandis que Senefelder chercha toujours à remplacer le graveur par un procédé chimique susceptible de mettre en relief, sans le secours d'aucun outil, l'œuvre originale du dessinateur.

Duplat couvrait sa pierre, préalablement chauffée, d'un vernis, comme le fait le graveur sur cuivre, puis il décalquait son dessin sur le vernis, et enlevait à la pointe toutes les parties blanches du dessin, c'est-à-dire qu'il gravait son dessin dans le vernis, en faisant l'inverse du graveur à l'eau-forte. On conçoit combien ce procédé devait être long et difficile, puisqu'il obligeait de faire dans le vernis ce que fait le graveur dans le bois. Ce travail terminé, Duplat faisait mordre son dessin une seule fois, avec un acide, et obtenait un léger relief. Cette opération chimique, exactement semblable à celle que faisait Senefelder, devait donner un relief ayant aussi les mêmes défauts ; seulement le vernis employé par Duplat devait plus résister aux acides que

l'encre à la cire dont se servait Senefelder, et devait se piquer moins vite à la surface, sans toutefois s'opposer davantage à l'action en sous-œuvre de l'acide employé. Duplat enlevait ensuite son vernis et retouchait sur la pierre, avec des burins et autres outils de graveur, les blancs qui n'avaient pas été suffisamment creusés; puis il faisait clicher ses pierres et retouchait encore les clichés avant de les livrer à l'impression.

Cette manière d'opérer exigeait l'emploi des pierres tendres pouvant se couper facilement ; mais les pierres de cette espèce, de même que les métaux tendres, donnent des résultats détestables dans la gravure à l'eau-forte.

Tel est le procédé inventé par Duplat, dans le but de remplacer la gravure sur bois. Assurément, pour faire justice d'une semblable invention, il suffit de la décrire.

De 1822 à 1824, M. Carré, graveur à Toul, et M. Dembour à Metz, en 1834, ont cherché à ressusciter l'idée de Duplat, en substituant toutefois le cuivre à la pierre, ce qui était bien plus raisonnable et devait donner de meilleurs résultats ; d'autant mieux que la pierre n'avait rien à faire dans le procédé de Duplat, qui ne pouvait pas mettre en relief les dessins lithographiques, puisque la lithographie était inconnue en France, en 1810, époque où il prit son brevet.

Mais les essais de MM. Carré et Dembour sont tombés dans l'oubli, comme le procédé de Duplat père.

Au moment où nous écrivons, on nous annonce que M. Dupont, de Périgueux, reprend en sous-œuvre le système de Duplat et qu'il fait paraître, dans le journal de la localité, des gravures en relief sur pierre tendre, produites par une légère morsure à l'acide et un travail de burin.

Nous doutons fort que M. Dupont parvienne jamais à graver des sujets artistiques avec ce procédé mixte, surtout à cause, nous le répétons, de la nature des pierres dont il fait usage ; bien qu'il soit plus facile d'obtenir des reliefs typographiques sur pierre par le procédé chimique et manuel auquel, en désespoir de cause, M. Dupont vient d'avoir recours, que par le procédé tout chimique qu'il a offert de vendre aux lithographes français, le 25 juin 1841, et qu'il cherche encore en 1843 (1).

(1) Voir sa lettre imprimée et contenant, comme un specimen de son procédé de gravure en relief sur pierre une épreuve *lithographique* d'un dessin à la plume de Clément.

Il nous reste à parler du procédé de M. Girardet, consigné dans le trois cent trentième bulletin de la Société d'Encouragement.

M. Girardet, graveur avantageusement connu, s'est occupé, pendant un grand nombre d'années, de gravure en relief sur pierre.

Nous avons toujours rendu à cet artiste la justice qu'il méritait en disant que, de tous ceux qui, depuis Senefelder et avant nous, avaient fait des recherches sur cet art, M. Girardet était celui qui avait fait le mieux. Nous regrettons vivement de ne pas avoir rencontré dans M. Girardet un juge aussi impartial, et d'avoir vu nos travaux amèrement déniés par lui dans les colonnes de plusieurs journaux. Si nous n'avons jamais réfuté les attaques de M. Girardet, c'est que nous avons préféré y répondre par le succès et laisser au temps, qui étouffe les mauvaises choses et met les bonnes en évidence, le soin de notre justification.

Voici le procédé dont M. Girardet a donné la formule à la Société d'Encouragement : « On encre, dit-il, un dessin fait à la plume sur pierre lithographique, avec un vernis composé comme il suit : cire vierge, quatre parties ; poix noire, une partie ; poix de Bourgogne, une partie ; poix grecque ou spalt, quatre parties, le tout fondu et dissous dans de l'essence de lavande à la consistance convenable. (Cette recette n'appartient pas à M. Girardet ; c'est celle d'un des vernis de Callot, telle qu'on la trouve dans plusieurs ouvrages.) Le dessin étant encré, on borde la pierre avec de la cire et l'on fait mordre avec un mélange d'acide nitrique et d'eau ; au bout de cinq minutes, on lave la pierre, on la laisse sécher et on l'encre une seconde fois avec le vernis décrit plus haut, puis on borde de nouveau la pierre, et on l'acidule une seconde fois.

Maintenant, si nous comparons ce procédé avec celui de Senefelder, nous trouvons qu'il repose sur les mêmes principes ; la seule différence qui existe entre eux consiste dans le vernis qui, chez M. Girardet comme chez Duplat, est supérieur à l'encre composée de cire et de savon employée par Senefelder, et dans le second encrage, qui, la composition du vernis aidant, doit contribuer à mieux défendre la surface de la pierre des atteintes de l'acide.

Mais M. Girardet, comme Senefelder, n'obtient qu'un creux insuffisant pour le tirage typographique ; les traits fins, les déliés, sont toujours endommagés, et le travail du burin qu'il laisse à faire aux stéréotypeurs qui clichent ses pierres est considérable.

Avec ce procédé, qu'il n'avait imaginé, du reste, que pour concourir à un prix proposé par la Société d'Encouragement pour la gravure en relief des écritures lithographiques et autographiques, et non pour la gravure des vignettes, M. Girardet n'a jamais pu graver que des dessins couverts de tailles très-serrées et n'exigeant qu'une faible morsure, comme le premier lithographe venu peut le faire ; et toutes les fois qu'il a voulu dépasser certaines limites, ses dessins ont été perdus ; la plupart même des gravures qu'il aime à citer et qui peuvent supporter l'examen ont été tirées *lithographiquement.* Quant aux gravures que M. Girardet a faites en vue d'un tirage typographique, et qui, pour la plupart, sont des autographes et des cartes de géographie pour des ouvrages d'éducation, nous sommes forcé de dire qu'elles sont d'une exécution déplorable : tous les déliés un peu fins en sont cassés, le fond des pierres est plein de rugosités et tous les angles saillants des reliefs sont dentelés ; aussi les clichés obtenus de ces pierres demandent-ils des retouches générales très-coûteuses.

Pour résumer notre opinion sur le procédé de M. Girardet, nous dirons que cet artiste n'a jamais produit une seule gravure dans des conditions réellement typographiques, c'est-à-dire ayant la pureté et le caractère de la gravure sur bois et pouvant être tirée sur la pierre même à la presse typographique.

Le 30 septembre 1842, M. Knecht prit, conjointement avec M. Zuber, un brevet de quinze ans pour un moyen d'imprimer les papiers de sûreté avec l'encre usuelle, sans épaississants ; dans ce brevet, M. Knecht a introduit, hors de propos, une recette de gravure en relief sur pierre.

Cette recette, comme on peut le vérifier, étant susceptible de donner tout au plus des résultats analogues à ceux obtenus par M. Girardet, nous ne la soumettrons pas à l'analyse.

Un grand nombre de graveurs et de lithographes se sont également occupés de gravure en relief sur pierre, entre autres MM. Lemercier, Langlois, Kaeppelin, Desmadryl, Kugelmann, Philippon, Avril, Quinet, Engelmann fils, Neuber, Jules Roze, Jlweis, etc., etc. ; mais nous ne pouvons porter aucun jugement ni sur leurs procédés ni sur les résultats qu'ils ont obtenus, car les uns et les autres nous sont totalement inconnus.

Depuis que nous avons fondé notre atelier de gravure tissiérographique, en 1839, MM. Dunand-Narat, Rémon et Radenez se sont fait délivrer

trois brevets pour trois procédés différents de gravure typographique sur cuivre; mais ces procédés n'ayant aucun rapport avec la gravure en relief sur pierre, nous n'avons pas à nous en occuper ici. Du reste, on peut prendre connaissance des brevets de ces messieurs au Ministère du Commerce.

Tel est l'historique des travaux entrepris avant nous pour constituer l'art de la gravure typographique sur pierre. Nous venons d'en faire un examen fidèle et de porter sur eux un jugement impartial qu'il est facile de contrôler, puisque les procédés de Senefelder, de Duplat, de M. Girardet et de M. Knecht sont connus et qu'on peut, en les mettant à l'épreuve, comparer les résultats qu'ils donneront avec ceux que nous obtenons de la Tissiérographie.



HISTORIQUE

DE LA

TISSIÉROGRAPHIE.

CHAPITRE DEUXIÈME.

—

Nos premiers essais de gravure en relief sur pierre datent de 1831. Mais, à cette époque, nous ne pensions pas encore à constituer, pour l'illustration des ouvrages de librairie, un art nouveau, rival de la gravure sur bois et sur cuivre; nous voulions seulement travailler pour l'industrie et remplacer par des pierres gravées en relief, à l'aide de substances chimiques, les grandes planches en bois de poirier dont on fait usage dans l'impression des papiers peints.

Les travaux que nous entreprîmes, pour résoudre le problème que nous nous étions posé, furent couronnés de succès. Vers la fin de 1832, nous imprimâmes plusieurs dessins de papiers peints avec des pierres gravées en relief et à l'aide d'une mécanique, qui, selon nos prévisions, devait remplacer le travail manuel des ouvriers imprimeurs employés dans cette industrie. Mais plusieurs personnes à qui nous montrâmes les résultats que nous avions obtenus, nous ayant démontré l'impossibilité de faire adopter notre invention par les fabricants de papiers peints, à cause du bouleversement qu'elle produirait dans cette fabrication, presque toute concentrée

dans un des faubourgs de Paris, nous ne donnâmes pas suite à cette entreprise

Ce fut alors que, voulant tirer parti de notre nouveau procédé de gravure sur pierre, nous pensâmes à en faire l'application à la gravure des vignettes destinées à la typographie. Mais, à notre début dans cette nouvelle voie, nous rencontrâmes d'immenses difficultés et des obstacles qui ne s'étaient pas présentés à nous lorsque nous avions commencé nos recherches pour l'industrie des papiers peints. Désormais nous étions aux prises avec un art; mais notre courage et notre persévérance augmentèrent en raison de l'élévation du but qu'il fallait atteindre.

Ne nous étant jamais occupé de lithographie et ne connaissant rien des travaux de nos devanciers, nous travaillâmes pendant plusieurs années sans autre guide que notre goût pour l'art et l'espoir du succès.

Ce fut au commencement de 1839, en portant, pour la première fois, nos vignettes gravées en relief sur pierre chez un stéréotypeur, pour les faire clicher, que nous apprîmes les tentatives faites avant nous pour rendre applicable et utile ce mode de gravure, depuis longtemps dans le domaine public, mais jusqu'alors défectueux et stérile.

L'éveil nous étant donné, nous fîmes des recherches et nous connûmes bientôt les travaux de nos devanciers et le peu de succès de leurs procédés. Ceux qui ont été à même de voir quelques épreuves des gravures obtenues par Senefelder, Duplat ou M. Girardet ne seront pas surpris que ces tentatives, antérieures aux nôtres, loin de nous décourager, aient, au contraire, donné à nos recherches une nouvelle impulsion.

Le mérite de la difficulté vaincue fut désormais pour nous un nouvel aiguillon, et nous prîmes la résolution de consacrer notre vie à cet art, auquel nous avions déjà donné le nom de Tissiérographie; ce qui, soit dit en passant, ne nous fut point pardonné par quelques-uns de nos concurrents, moins heureux que nous, mais ce que le public a déjà ratifié.

Ce fut en 1839 que nous fîmes paraître les premières épreuves de nos gravures, tirées sous les presses de Lacrampe, et que nous les soumîmes au jugement des savants et des artistes. L'assurance qui, dès lors, nous fut donnée que nos gravures étaient déjà bien supérieures à tous les produits connus en ce genre, nous affermit encore dans la résolution que nous venions de prendre.

Vers la même époque, le docteur de Hamel, conseiller d'Etat de Sa Majesté l'empereur de Russie et savant distingué, rendit un compte très-flatteur de notre système de gravure à l'Académie de Saint-Pétersbourg.

En 1840, nous fîmes dans notre nouvel art des progrès remarquables ; au mois de juillet, plusieurs spécimens furent présentés par nous à l'Académie des Sciences et à la Société d'Encouragement, qui nommèrent des commissions pour examiner les résultats de ce nouveau mode de gravure typographique (1). Dans cette même année, les expositions de Leipsick et de Strasbourg, pour l'anniversaire séculaire de l'invention de l'imprimerie et l'inauguration de la statue de Gutenberg, virent les œuvres de la Tissiérographie figurer parmi les produits typographiques de l'Europe industrielle.

C'est en janvier 1841 que fut enfin fondé, sur une large échelle, notre atelier de gravure typographique sur pierre, et que la Tissiérographie fut exploitée commercialement.

Au mois de juin 1841, M. Knecht, ancien associé de Senefelder et l'un des trois concurrents choisis par la commission scientifique et administrative nommée par M. Lacave-Laplagne, ministre des Finances, pour examiner la question *des papiers de sûreté ;* M. Knecht, dont le premier concours reposant sur la lithographie avait été rejeté, vint nous proposer de lui graver en relief les dessins microscopiques dont il couvrait ses papiers de sûreté, afin de pouvoir les imprimer avec la presse typographique.

Nous exécutâmes avec le plus grand succès tous les dessins qui nous furent confiés par M. Knecht, et dont plusieurs avaient trente-six sur cinquante-quatre centimètres de surface. Les papiers de sûreté, tirés directement sur nos pierres et non sur des clichés, toujours plus ou moins défectueux, furent jugés par la commission comme étant supérieurs à tous ceux fabriqués jusqu'alors, soit par les procédés de la taille-douce, soit par ceux de la lithographie.

L'appui que, dans cette circonstance, M. Knecht, ancien associé de Senefelder et ami de M. Girardet, vint nous demander est la preuve irrécusable que la Tissiérographie était, dès cette époque, regardée comme ayant résolu le problème de la gravure en relief sur pierre.

(1) Ces commissions n'ont pas encore fait leur rapport.

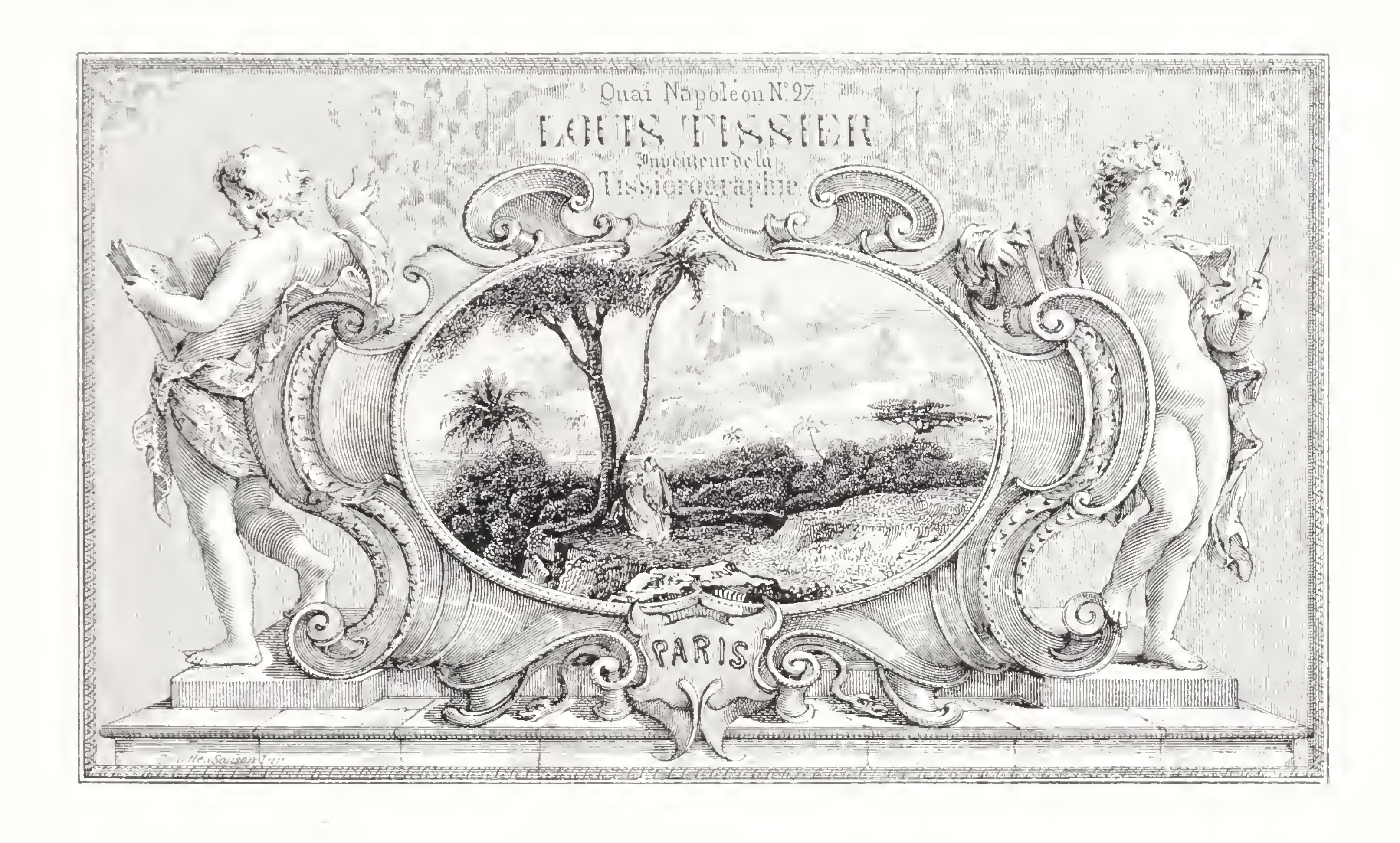
Plus tard, en 1842, M. Knecht, voulant se soustraire aux engagements d'honneur qu'il avait contractés envers nous, entreprit de longs travaux pour découvrir les procédés de la Tissiérographie; mais il échoua complétement, et ne fit que reproduire les œuvres imparfaites de nos devanciers.

Au mois d'août 1841, nous fîmes paraître notre premier ALBUM TISSIÉROGRAPHIQUE, dédié à la typographie française. Cet album qui contient soixante-quinze vignettes, dessinées sur pierre par divers artistes, soit à la plume, soit au pinceau, soit au crayon, soit à la pointe, soit enfin provenant de transports de vieilles gravures sur bois et mises en relief exclusivement par les procédés de la Tissiérographie, cet album est un jalon qui restera comme un document précieux pour l'histoire de l'art que nous avons créé.

Aujourd'hui, après une exploitation régulière et importante de trois années, pendant lesquelles les progrès de la Tissiérographie furent si rapides, que ses partisans eux-mêmes en ont été surpris; aujourd'hui que l'expérience de la pratique a sanctionné l'innovation que nous avons introduite dans l'art de la gravure, nous avons pensé que le temps était venu de faire l'*Historique de la gravure typographique sur pierre et de la Tissiérographie*, afin de répondre, une fois pour toutes, aux attaques de ceux qui nous ont dénié le mérite d'avoir fait une invention.

Les vignettes qui accompagnent cette brochure et qui ont été gravées sur des pierres dures de Munich, par les procédés chimiques de la Tissiérographie, sans le secours d'aucun outil, et ont été tirées typographiquement sur les pierres-matrices, en même temps que le texte, et non sur des clichés, toujours très-inférieurs aux matrices, ces vignettes prouveront et proclameront mieux les progrès de la Tissiérographie et l'avenir qui lui est réservé, que tout ce que nous pourrions dire en sa faveur.

Désormais la Tissiérographie a conquis sa place dans les arts, son temps d'épreuve est passé; libre dans sa marche, il ne lui reste plus qu'à poursuivre sa carrière.



Les gravures typographiques sur pierre, obtenues par les procédés *chimiques* de la Tissiérographie, font plus d'usage, sont beaucoup moins dispendieuses que les gravures sur bois *faites à la main,* et ont, sur celles-ci, le grand avantage de reproduire toujours, d'une manière identique, l'originalité du dessin. Aujourd'hui, nous livrons à MM. les éditeurs *des pierres-matrices, gravées en relief et montées dans de minces boîtes de plomb,* qui se placent au milieu des caractères d'imprimerie dont elles ont la hauteur, *et qui remplissent toutes les conditions des vignettes sur bois.* Ces matrices en pierre peuvent être multipliées à l'infini, par le moyen des clichés en bitume ou en plomb, sans éprouver jamais la plus légère altération.



Dessin à la plume lithographique, mis en relief par les procédés chimiques de la Tissérographie, et tiré sur pierre avec la presse typographique.

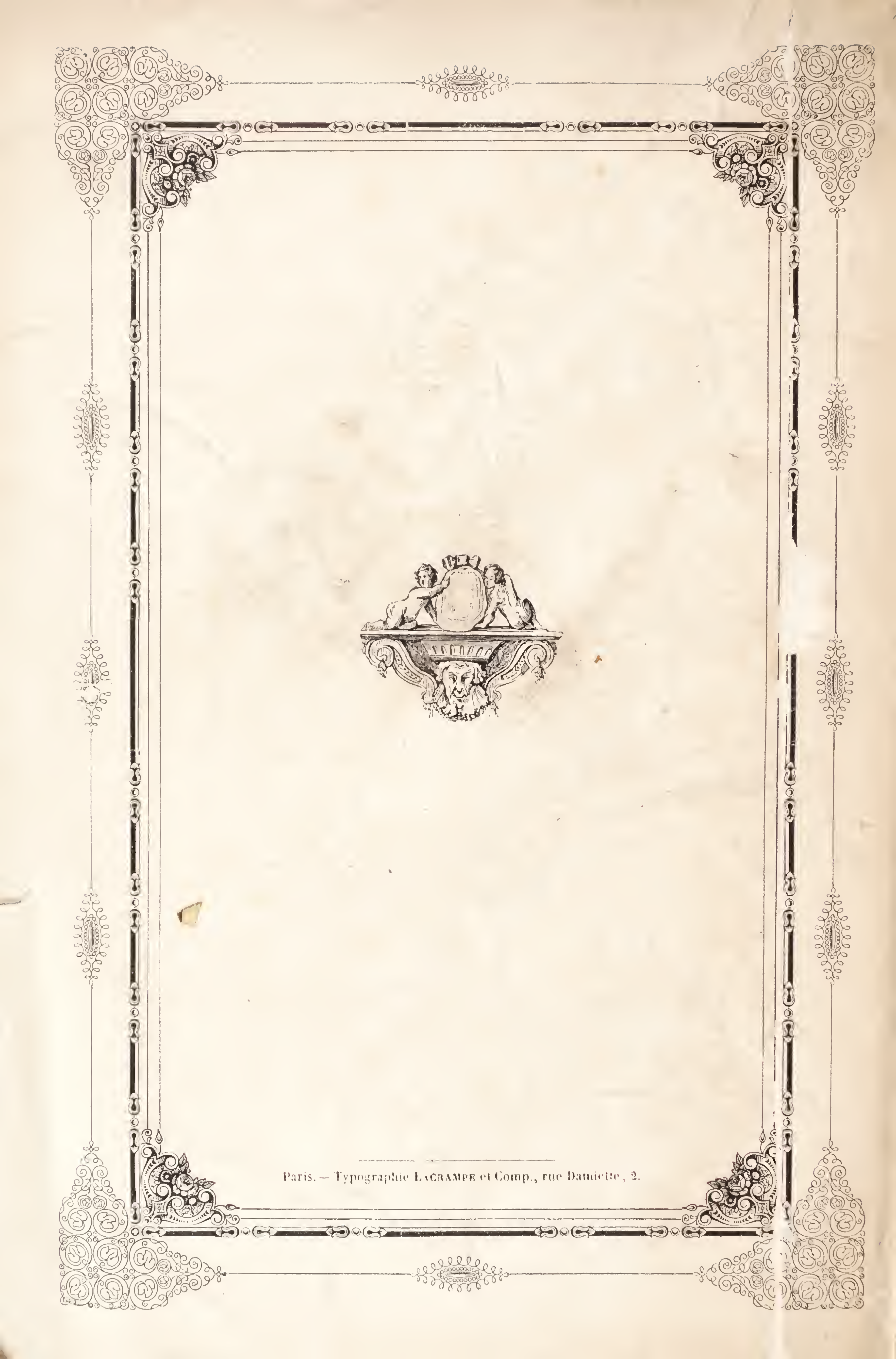




Dessins à la plume lithographique, mis en relief par les procédés chimiques de la Tissiérographie, et tirés sur pierre, en même temps que le texte, avec la presse typographique



Dessins à la plume lithographique, mis en relief par les procédés chimiques de la Tissiérographie, et tirés sur pierre, en même temps que le texte, avec la presse typographique.


Paris. — Typographie LACRAMPE et Comp., rue Damiette, 2.

